

N°33 – 18<sup>e</sup> année

Décembre 2024

ISSN-P : 1993-3134

ISSN-L : 3007-4185

# À H Ñ H Ñ



## REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

**Laboratoire de Recherche sur la Dynamique  
des Milieux et des Sociétés**

Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société

UNIVERSITE DE LOME – TOGO

<https://ahoho.net/>

<https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

# À H Ñ H Ñ

REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

BASE D'INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

**SJIF Impact Factor**

**SJIF 2024 : 3.341**

<https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

ISSN-P : 1993-3134

ISSN-L : 3007-4185

URL : <https://ahoho.net/>

Country : 🇲🇵 Togo

BASES DE RÉFÉRENCEMENT



# Àhṣhṣ

**Àhṣhṣ** : que signifie ce vocable et pourquoi l'avoir choisi pour désigner une revue scientifique ?

Le mot ahṣhṣ prononcé àhṣhṣ, à ne pas confondre avec ahṣhlō, désigne en éwé le cerveau, au propre et au figuré, et aussi la cervelle. Il appartient au champ analogique de súsú "pensée", "idée" ; anyásā "intelligence" "connaissance". Anyásā désigne également la bronche du poisson.

Dans les textes bibliques, anyásā est mis en rapport synonymique avec núnya "savoir".

Mais pour exprimer le savoir scientifique, et la pensée profonde profane, on utiliserait Àhṣhṣ. Voilà pourquoi le vocable a été retenu pour nommer cette Revue de Géographie que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie se propose de faire paraître annuellement.

La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit d'organes de publication spécialisés en géographie dans les universités francophones de l'Afrique subsaharienne.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde de concurrence et d'évaluation et le milieu de la recherche scientifique n'est pas épargné par ce phénomène : certains pays africains à l'instar des pays développés, évaluent la qualité de leurs universités et organismes de recherche, ainsi que leurs chercheurs et enseignants universitaires sur la base de résultats mesurables et prennent des décisions budgétaires en conséquence. Les publications scientifiques sont l'un de ces résultats mesurables.

La publication des résultats de la recherche (ou la transmission de l'information ou du savoir est la pierre angulaire du développement de la culture technologique de l'humanité depuis des millénaires : depuis les peintures rupestres d'animaux (destinées peut-être à la formation des futurs chasseurs ou à honorer un projet de chasse) en passant par les hiéroglyphes des Egyptiens jusqu'aux dessins et écrits de Léonard de Vinci (les premiers rapports techniques). L'apparition de techniques d'impression bon marché a induit une croissance explosive des publications, et une certaine évaluation de la qualité était devenue nécessaire. Les sociétés savantes ont commencé à critiquer les publications, qui étaient souvent sous forme manuscrite et lues en public ; ce procédé est la version ancestrale de l'évaluation que nous pratiquons de nos jours. Aujourd'hui, une publication électronique multimédia accessible par un hyperlien, comportant un code exécutable et des données associées, peut être évaluée par toute personne au moyen d'un commentaire en ligne.

Le fait d'extérioriser les concepts de l'esprit des chercheurs et enseignants universitaires, de les consigner par écrit (avec les résultats et observations qui y sont associés), permet une conservation posthume des travaux de ceux-ci et rend leurs résultats reproductibles et diffusables. Certains estiment que cette « conservation externe de la mémoire » est le signe distinctif de l'humanité.

C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2007 la revue Ahṣhṣ afin que chaque géographe trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Puisse sa parution être transmise au sein des enseignants et chercheurs du LARDYMES de génération en génération.

**Professeur Koffi A. AKIBODE**

# À H Ñ H Ñ

## *Revue de Géographie du LARDYMES*

publiée par le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé.

### Directeur :

**Tchégnon ABOTCHI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé

### Secrétariat de rédaction :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Martin Dossou GBENOUGA**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo

### Secrétariat administratif :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Koku-Azonko FIAGAN**, Maître de Conférences, Université de Lomé

### Comité scientifique :

- **Jérôme ALOKO-N'GUESSAN**, Directeur de Recherche, Institut de Géographie Tropicale, Université de Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Maurice Bonaventure MENGHO**, Professeur Honoraire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Benoît N'BESSA**, Professeur Honoraire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Yolande OFOUEME-BERTON**, Professeure Titulaire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Oumar DIOP**, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal
- **Odile Viliho DOSSOU GUEDEGBE**, Professeure Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Henri MONTCHO**, Professeur Titulaire, Université Zinder, Niger
- **Nébié OUSMANE**, Professeur Titulaire, Université à l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
- **Céline Yolande KOFFIE-BIKPO**, Professeure Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Paul Kouassi ANOH**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Arsène DJAKO**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Tchégnon ABOTCHI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Placide F. G. A. CLEDJO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo

- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Kossiwa ZINSOU-KLASSOU**, Professeure Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Toussaint VIGNINOU**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Bernard FANGNON**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Adrien DOSSOU-YOVO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Fidèle Marcellin ALLOGHO-NKOGHE**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure de de Libreville, Gabon
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo

### Comité de lecture

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo
- **Ludovic Baïsserné PALOU**, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure de N'Djaména, Tchad
- **Vincent MOUTEDE-MADJI**, Maître de Conférences, Université d'ATI, Tchad
- **Dangnisso BAWA**, Maître de Conférences, Université de Lomé, Togo

**A ces membres du comité scientifique et de lecture, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer**

Photo couverture \_ *Ah̄h̄h̄* \_ Décembre 2024 : Exode de pasteurs nomades à Han Bonbhor au Tchad  
(Crédit : Ludovic Baiserne PALOU)

Copyright © reserved « Revue À H Ñ H Ñ »

Site Internet de la revue *Ah̄h̄h̄* : <https://ahoho.net/>

The journal is indexed in : SJIFactor.com, <https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

# AVIS AUX AUTEURS

La *Revue Ah5h5*, Revue de Géographie du LARDYMES (Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des « Sciences de l'homme et de la société ». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38<sup>e</sup> session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

## 1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s)) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (300 mots au plus), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (problématique, objectifs, hypothèses compris), Approche méthodologique, Résultats et analyse des résultats, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques. Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1,5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

- **1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**
- **1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)**
- **1.1.1. Troisième niveau (Times 11 gras italique)**
- **1.1.1.1. Quatrième niveau (Times, 10 gras italique)**

## 2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 8 gras italique). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

## 3. Notes et références

- Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :
  - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (K. Sokémawu, 2012, p. 251) ;
  - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Editions, Lieu d'éditions, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage.

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou de l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Par exemple :

### **Références bibliographiques**

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, France, 345 p.

BAKO-ARIFARI Nassirou, 1989, *La question du peuplement Dendi dans la partie septentrionale de la République Populaire du Bénin : Le cas du Borgou*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie, FLASH, UNB, Cotonou, Bénin, 73 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, France, 368 p.

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, France, 153 p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, France, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, France, p. 11-25.



SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, Togo, p. 11-25.

**Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL)**

#### **NOTA BENE**

- ✚ Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article
- ✚ Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
- ✚ Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2 45.
- ✚ En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.
- ✚ Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace entre les paragraphes.

#### **4. Structuration de l'article**

Introduction, Méthodologie (Approche), Résultats et analyses, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques.

##### **Résumé**

Dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

##### **Introduction** (A ne pas numéroter)

Elle doit comporter la problématique de l'étude (constat, problème, questions), les objectifs et si possible les hypothèses.

##### **1. Outils et méthodes (Méthodologie/Approche)**

L'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes.

##### **2. Résultats et analyses**

L'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article.

##### **3. Discussion**

La discussion est placée avant la conclusion. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

##### **Conclusion** (A ne pas numéroter)

Le texte devra être saisi en Word et enregistré sous version 97/2003 puis envoyé par courriel à : [revueahoho@yahoo.fr](mailto:revueahoho@yahoo.fr) et [yves.soke@yahoo.fr](mailto:yves.soke@yahoo.fr). La Revue *Àh̄h̄* reçoit les articles du 1<sup>er</sup> mars au 31 juillet, des contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Un article accepté pour publication dans la Revue *Àh̄h̄* exige de ses auteurs, une contribution financière de 50 000 F CFA, représentant les frais d'instruction et de publication.

**NB** : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

**N. D. L. R.**



## Sommaire

### *Codjo Clément GNIMADI*

Dynamique des espaces culturels dans la commune lacustre des Aguégoués au Sud-Benin ..... p. 1-14

### *Jean Marie Kouacou ATTA, Alek Landry N'GUESSAN, Fulgence Kouassi N'GUESSAN*

Analyse de l'état d'évolution de la forêt classée de Besso (Département d'Adzopé, Côte d'Ivoire) ..... p. 15-26

### *Aude NIKIEMA, Marilyn ZEBE SOME, Marie-Thérèse ARCENS SOME*

Les jardins potagers à Ouagadougou : ancrage urbain et multifonctionnalité ..... p. 27-40

### *Adama TOURE*

Les productions maraichères aux abords des villages face aux maladies professionnelles des agricultrices dans le département de Korhogo en Côte d'Ivoire ..... p. 41-52

### *Dangniso BAWA, Laldja KANKPENANDJA, Zébété Koko HOUEDAKOR*

Morphologie, états de surface et inondations dans le quartier Avédji à Lomé (Togo) ..... p. 53-64

### *Christian DAUDINGADE, Joseph YOUTA HAPPI, Laohoté BAOHOUTOU*

Croissance urbaine et vulnérabilité au risque d'inondation dans la commune de 7<sup>EME</sup> arrondissement de N'Djamena (Tchad) ..... p. 65-81

### *Kobenan Marc KOUASSI, Anne Marilyse KOUADIO*

Couverture sociale et niveau d'implication des assurances santé dans le recouvrement des soins de santé des ménages des quartiers Avocatier et Akeikoi dans la commune d'Abobo-Abidjan (Côte d'Ivoire) ..... p. 82-97

### *Tchékpo Théodore ADJAKPA*

Prévention des risques professionnels et environnementaux sur le site et au voisinage de la GDIZ (Zone industrielle de Glo-Djigbé) dans les communes de Zé et de Tori-Bossito au Sud du Bénin ..... p. 98-115

### *Koulotioma Issa SORO*

Le département de Ouangolodougou, espace de faibles impacts des investissements socioéconomiques du conseil régional en milieu rural (Région du Tchologo, Côte d'Ivoire) ..... p. 116-130

### *Tchan André DOHO BI, Kouakou Kra Romaric SECREDOU*

Dynamique spatiale et évolution des infrastructures et équipements de base à Dimbokro (Centre-Est, Côte d'Ivoire) ..... p. 131-143

### *Siriki YÉO, Sindou OUATTARA, Kouamé Fulgence KOUAME*

Canne villageoise de la SUCAF-CI et conditions de vie des exploitants dans la sous-préfecture de Badikaha au Nord de la Côte d'Ivoire ..... p. 144-157

### *Amadou KONE*

Marché de Sabalibougou en commune V du district de Bamako : une opportunité d'écoulement de produits maraichers de Gouana au détriment de sa population dans la commune rurale de Kalabancoro ..... p. 158-166

<i>Madinatètou TAKILI, Taméon Benoît DANVIDE, Komlan ODJIH</i>	
Atakpamé, une ville d’habitat précaire : une analyse à partir du quartier Djama .....	<b>p. 167-178</b>
<i>Aya Roche Franchette KOFFI, Akoua Assunta ADAYÉ, Yao Jean-Aimé ASSUÉ</i>	
Développement de la culture d’anacarde et risques d’insécurité alimentaire dans la région du Béré (Côte d’Ivoire) .....	<b>p. 179-191</b>
<i>Esaïe OULONA, Trépose NEINLEMBAYE, Amadou ADOUM FORTEYE, Médard NDOUTORLENGAR</i>	
Analyse des facteurs de déperdition scolaire dans les zones de production de berbéré dans le département du Lac Fitri au Tchad .....	<b>p. 192-208</b>
<i>Diomandé GONDO, Youssouf COULIBALY, Iba Dieudonné DELY</i>	
Impact de l’usage des pesticides sur la sante des paysans à Gouessesso dans l’ouest ivoirien .....	<b>p. 209-218</b>
<i>Vincent MOUTEDE-MADJI, Antoinette DENENODJI, Man-na DJANGRANG, Mouldjidé ALLARAMADJI</i>	
Cartographie par télédétection de l’occupation du sol de la ville de Moundou au Tchad .....	<b>p. 219-233</b>
<i>Sandra Akossiwa ADADE, Koku-Azonko FIAGAN</i>	
Lofty Farm Sarl, une ferme piscicole modèle dans le paysage aquacole togolais .....	<b>p. 234-250</b>
<i>Seïdou COULIBALY, Aka Giscard ADOU, Youssouf TIENE</i>	
Contraintes de la production cacaoyère durable et développement de nouvelles cultures dans les milieux ruraux de la sous-préfecture de Zoukougbeu (Centre-Ouest Ivoirien) .....	<b>p. 251-267</b>
<i>Frédéric BATIONO, Issa SORY</i>	
Gouvernance de l’eau et perception du rôle d’un comité local de gestion : cas du comité des usagers de l’eau du barrage de Salbisgo au Burkina Faso .....	<b>p. 268-279</b>
<i>Mintre BOUDOU, Zoukougbeu OURO-GBELE, Koudzo SOKEMAWU</i>	
Les politiques de planification urbaine de la ville de Tsévié au Togo .....	<b>p. 280-298</b>
<i>Minallah ADOUM, Obed ASSOUE, Boubou AMINOU, Médard NDOUTORLENGAR</i>	
Caractérisation des agrosystèmes du bassin de Mayo-Dallah au Sud-Ouest du Tchad .....	<b>p. 299-309</b>
<i>Djim-Assal DATOLOUM, Angeline KEMSOL NAGORNGAR, Mahamat Adoum MAHAMAT SEID, Toussaint MINGANODJI DINGAOGOTO</i>	
Analyse des activités anthropiques sur la diversité floristique aux abords du lac Fitri .....	<b>p. 310-324</b>
<i>Emmanuel SOVI, Françoise VALEA, Asaï Akinni Gervais ATCHADE, Expédit Wilfrid VISSIN</i>	
Variabilité intra-saisonnière des pluies et production agricole dans la Commune d’Allada au sud du Bénin .....	<b>p. 325-337</b>

# LES JARDINS POTAGERS À OUAGADOUGOU : ANCRAGE URBAIN ET MULTIFONCTIONNALITÉ

*Aude NIKIEMA*

*Maître de Recherche*

*Institut des sciences des sociétés (INSS/CNRST)*

*Ouagadougou, Burkina Faso*

*E-mail : [nikiaude@yahoo.fr](mailto:nikiaude@yahoo.fr)*

*Marilyn ZEBASOME*

*Etudiante en Master*

*Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina  
Faso*

*E-mail : [lynekate6@gmail.com](mailto:lynekate6@gmail.com)*

*Marie-Thérèse ARCENS SOME*

*Maître de Recherche*

*Institut des sciences des sociétés (INSS/CNRST),*

*Ouagadougou, Burkina Faso*

*E-mail : [mtarcens@gmail.com](mailto:mtarcens@gmail.com)*

Reçu le 23 juin 2024 ; Révisé le 19 août 2024 ;  
Accepté le 28 septembre 2024

**Résumé :** L'agriculture urbaine connaît un essor important. Dans les villes africaines, elle occupe, avant tout, une fonction nourricière mais depuis quelques années, sa pratique se diversifie tant dans la méthode que dans le lieu d'exploitation qui s'affranchit des grands plans d'eau pour occuper des espaces interstitiels en périphérie urbaine. Les jardins potagers à Ouagadougou sont l'illustration de l'intérêt grandissant pour de nouvelles façons de produire. L'objectif est de présenter la diversité de ces nouvelles pratiques de production maraîchère et de comprendre les motivations. La ville de Ouagadougou (Burkina Faso) constitue la zone d'étude. L'approche qualitative a été privilégiée pour recueillir, par entretien, les informations auprès de 65 exploitants.

Ils donnent à voir cinq types de jardins différents : communautaires, collectifs, de service, scolaires et à domicile. L'activité est motivée par des enjeux économiques pour les deux premiers cas. L'influence d'associations tend à favoriser les pratiques agroécologiques et biologiques que, néanmoins, les exploitants adoptent difficilement. Les trois autres catégories y adhèrent plus facilement car l'objectif de la production vise avant tout l'autoconsommation. Toutefois, manger plus sain n'est pas une option avancée de façon prioritaire.

**Mots-clés :** Agriculture urbaine, jardins potagers, agroécologie, Ouagadougou, Burkina Faso.

# VEGETABLE GARDENS IN OUAGADOUGOU : URBAN ATTACHMENT AND MULTIFUNCTIONALITY

**Abstract :** Urban agriculture is developing rapidly. In African cities, the primary function of agriculture is to provide food, but in recent years the methods used and the places where it is practised have diversified, moving away from large bodies of water to interstitial spaces on the periphery of towns. The vegetable gardens in Ouagadougou illustrate the growing interest in new ways of producing food. The aim is to present the diversity of these new vegetable production practices and to understand the motivations behind them. The study area is the city of Ouagadougou (Burkina Faso). A qualitative approach was used to gather information from 65 farmers through interviews. The interviews revealed five different types of garden : community, collective, service, school and home gardens. In the first two cases, the activity is motivated by economic considerations. The influence of associations tends to favour agroecological and organic practices, which farmers are nevertheless reluctant to adopt. The other three categories find it easier to adopt these practices, as the primary objective of production is self-consumption. However, eating healthier is not a priority option.

**Keywords :** Urban agriculture, vegetable gardens, agroecology, Ouagadougou, Burkina Faso.

## Introduction

Alors que dans le passé, les règles d'urbanisme ont repoussé la nature hors de la ville (A. Lévy, 1999), on assiste depuis plusieurs décennies à l'extension de l'agriculture en milieu urbain (C. Aubry *et al.*, 2022). Le Burkina Faso, mais plus largement les pays africains, ont toujours fait exception où malgré les injonctions hygiénistes des modèles urbains importés du Nord, les aires de maraîchage se sont déployées en ville. La fonction nourricière de l'agriculture urbaine à destination de populations fréquemment soumises à l'insécurité alimentaire, mais aussi les enjeux environnementaux sont avancés par de nombreux auteurs pour justifier cette présence (A. Robert *et al.*, 2020 ; F. Wegmuller et E. Duchemin, 2010).

A Ouagadougou, l'activité, inscrite dans le paysage urbain, s'est diversifiée ces dernières années ; car l'agriculture urbaine ne se concentre plus uniquement autour des grands plans d'eau comme à ses débuts dans les années 1920-1930. Elle diversifie son implantation jusqu'à occuper des terrains à usage d'habitation non valorisés (F. Augis, 2017 ; CMG. Kedowidé *et al.*, 2010 ; O. Ouedraogo, 2023). Le développement des sites de culture répond, plus largement dans les villes Ouest-Africaines, à une demande croissante de produits maraîchers. Selon A. Robert *et al.* (2020, p.85), « l'agriculture urbaine ne vise pas tant l'autoconsommation que la vente ». Diverses sources d'eau sont exploitées, celles des barrages et des canaux, mais l'on observe également des espaces irrigués par les eaux usées. Mais le maraîchage urbain à Ouagadougou est marqué par des externalités négatives et impactantes pour la santé publique. Pour satisfaire les besoins grandissants des populations urbaines, certains producteurs adoptent des méthodes de culture peu saines en s'installant sur des sites pollués par les déchets domestiques ou industriels (A. Soma, 2020). D'autres ne respectent pas le plus souvent, les dosages des produits utilisés pour l'accroissement et la protection des cultures tels que les fertilisants et les pesticides chimiques (B. Tarnagda *et al.*, 2017).

Ces dernières années, la promotion de l'agriculture biologique et l'agroécologie par les organisations non-gouvernementales et les associations au Burkina Faso, ainsi que la création d'un conseil national pour l'agriculture biologique (CNABIO), indiquent l'émergence d'une prise de conscience au sein de la population de la nécessité de mieux se nourrir en consommant des produits de bonne qualité. C. Aubry *et al.*, (2022) affirment ainsi qu'il n'existe pas une, mais plusieurs agricultures en ville, caractérisées par divers critères. Cette diversité s'est enrichie par l'appropriation de l'activité par les populations. Elle témoigne de transformations des pratiques agricoles de proximité (C. Aubry et Y. Chiffolleau, 2009).

Des auteurs soulignent la nécessité de mieux appréhender la diversité de ces agricultures de

proximité et de ne pas négliger l'étude de leurs transformations du point de vue agricole (C. Aragau *et al.*, 2016). Les jardins potagers sont une illustration des changements en cours dans la capitale burkinabè. L'intérêt grandissant pour le jardinage est, en effet, observé à Ouagadougou. Plus globalement, il constitue un objet de recherche en sciences sociales et présente des profils variés allant du collectif à l'individuel (A. Robert-Boeuf, 2018). Telle que pratiquée, elle se rapproche de « l'agriculture urbaine non marchande (sans vocation commerciale elle concerne la majorité des jardins collectifs que sont les jardins familiaux, partagés, d'insertion, pédagogiques, thérapeutiques) » (K. Demailly et A. Lagneau, 2022, p. 1). Le double objectif de cet article est de présenter la diversité de ces nouvelles pratiques de production maraîchère et de comprendre les motivations avancées par les populations impliquées dans les nouvelles façons de produire à Ouagadougou. L'hypothèse avancée est que la connaissance de l'étendue et la diversité des activités agricoles en ville pourrait favoriser la mise en place d'une politique urbaine plus adaptée à la santé des populations dans un contexte marqué par la prolifération de vecteurs de maladies, telles la dengue et le paludisme, favorisés par la présence d'une végétation abondante.

## 1. Méthodologie

### 1.1. Présentation de la zone d'étude

La ville de Ouagadougou est la zone choisie pour cette étude. Selon les autorités communales, elle s'étend sur une superficie de 600 km<sup>2</sup> et recensait, en 2019, une population de 2 684 052 habitants (INSD, 2022). Depuis le début des années 1990, l'agriculture urbaine s'est beaucoup développée. Les superficies de culture autour des points d'eau de Ouagadougou sont passées de 178,78 ha en 1996 à 920 ha en 2020 (C. M. G. Kedowide, 2010 ; O. Ouedraogo, 2023). Cette forte évolution des surfaces cultivables révèle le rôle économique que joue cette activité de maraîchage, qui satisfait 80% des besoins en fruits et légumes de la ville (A. Soma, 2020).

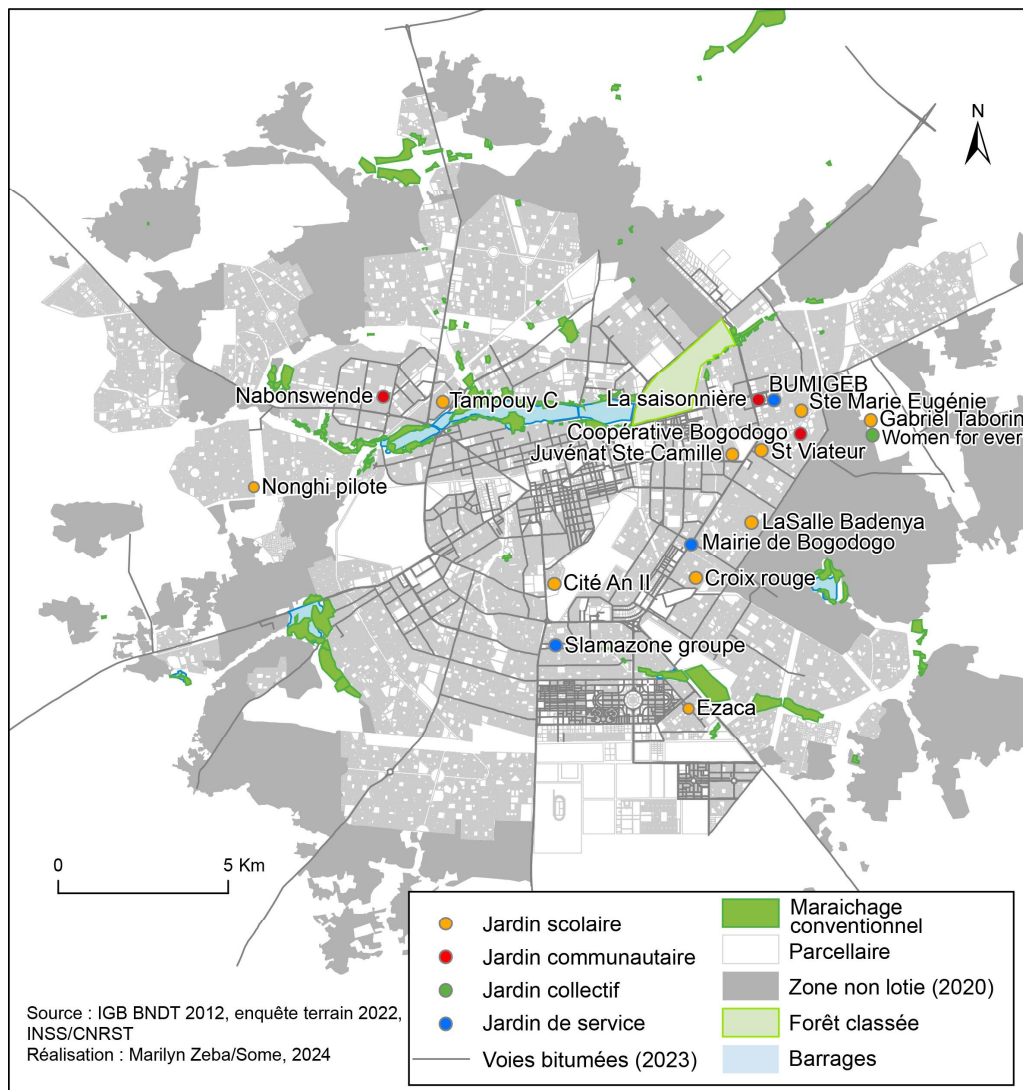
### 1.2. Méthode de collecte

Cette étude s'est basée sur une approche qualitative pour identifier d'une part, la diversité des pratiques culturelles existantes à Ouagadougou et comprendre d'autre part, les motivations qui conduisent à l'adoption de ces pratiques culturelles. La méthode boule de neige a été utilisée afin d'identifier la diversité des profils des personnes ayant adopté des pratiques de l'agroécologie dans un but, principalement, d'autoconsommation. Ce choix est justifié par une contrainte liée à la disponibilité des données primaires. En effet, la population cible pour cette étude est difficile d'accès, car les jardins présents dans les domiciles, les services ou les établissements scolaires ne sont pas toujours visibles. Ils se situent à l'intérieur d'espaces

clôturés. De plus la situation sécuritaire du pays instaure un climat de méfiance de la part des enquêtés. L'outil Kobocollect a été utilisé pour recueillir les entretiens.

Des observations directes sur le terrain ont complété les informations collectées auprès des propriétaires de jardins potagers. Les enquêtes se sont déroulées de janvier à mars 2022 et ont abouti à l'enregistrement de 65 formulaires, dont 45 administrés à des jardiniers à domicile, 10 dans les jardins scolaires, 7 dans les jardins associatifs et 3 dans les services. Des données géographiques sur les jardins potagers ont été également recueillies et cartographiées à l'aide du système d'information géographique (Carte n°1).

**Carte n°1 : Localisation des jardins enquêtés dans la ville de Ouagadougou**



Source : IGB BNDT 2012, Enquêtes de terrain, 2022.



## 2. Résultats

### 2.1. Une diversité de potagers et des profils variés de jardiniers

L'étude a permis de distinguer au sein de la ville, une diversité de pratiques culturelles qui ont été classées en plusieurs catégories selon le profil des responsables et des objectifs de la pratique : les jardins communautaires, les jardins collectifs, les jardins de service, les jardins scolaires et les jardins à domicile.

#### 2.1.1. Les jardins communautaires

Le jardin communautaire est un jardin porté par une association et dont l'organisation varie en fonction des objectifs de l'association. Il s'implante dans les réserves administratives ou dans les bas-fonds qui parcourent la ville. De façon générale, l'espace occupé par l'association est morcelé en petites parcelles de culture appelées planches (Photo n°1).

**Photo n°1 : Planches de culture d'un jardin associatif**



Source : Zeba-Some Marilyn, prise de vue 07/10/2022.

Chaque individu loue une portion de terre qu'il exploite à sa guise en y cultivant les produits qu'il veut. Il est donc possible d'observer différentes pratiques de culture,

notamment les cultures hors sol lorsque le terrain est trop pollué ou inadapté à la culture en plein sol (Photo n°2).

**Photo n°2 : Jardinage hors sol dans un jardin associatif**



Source : Zeba-Some Marilyn, prise de vue 07/10/2022.

L'objectif est moins de satisfaire une autoconsommation que de tirer profit de la production par la vente. Des règles peuvent être fixées par l'association, interdisant l'emploi de produits chimiques ou la culture de plantes favorisant l'infestation du jardin par les insectes comme l'oseille et l'aubergine sauvage. L'enquête a permis d'identifier trois jardins communautaires pratiquant des cultures sans produits chimiques et disposant d'un forage, donc d'une source d'eau potable.

La transition agroécologique a débuté à des dates différentes pour les associations en charge des sites 2010, 2011 et 2016. La superficie des jardins communautaires étudiés varie entre 1 et 3 hectares et le nombre de jardiniers présents varie entre 21 et 68 personnes. Les trois jardins ont un objectif économique et recrutent majoritairement les femmes en situation vulnérable. Au total, les trois associations étudiées comptaient 128 femmes contre seulement 7 hommes.

### 2.1.2. Le jardin collectif

Le jardin collectif est un jardin associatif où l'espace de culture disponible est occupé par tous les membres à la fois (Photo n°3). Bien

qu'il existe des planches de culture celles-ci ne sont pas louées aux membres qui organisent leur culture comme ils le veulent.

#### Photo n°3 : Jardin collectif dans une parcelle d'habitation



Source : Zeba-Some Marilyn, prise de vue le 09/09/2022.

Tous les membres cultivent dans le jardin et les bénéfices obtenus sont répartis entre les membres, après une soustraction des frais de prise en charge de l'association. Plus rare que le jardin associatif, l'étude a permis de distinguer un jardin collectif, implanté sur une parcelle d'habitation de 300 m<sup>2</sup> et disposant d'un forage. L'espace est entretenu par 5 femmes qui allient agriculture et pisciculture.

L'agriculture est une activité permanente pour 2 femmes sur 5.

### 2.1.3. Le jardin de service

Le jardin de service est une portion de terre cultivée sur la parcelle d'un service (Photo n°4). Ces jardins peuvent avoir un profil communautaire ou collectif en fonction du mode d'organisation. À Ouagadougou, 3 jardins de service ont été rencontrés.

#### Photo n°4 : Jardin de service au sein de la mairie de Bogodogo



Source : Image Google Earth du 16/04/2023, photo Zeba-Some Marilyn, prise de vue le 15/03/2022.

Les services disposant de jardin ont la particularité de disposer de vastes espaces inoccupés et un forage. Le profil des jardiniers est composé de chauffeurs, de femmes de ménage, d'agents de sécurité.

Parmi les 8 jardiniers exploitant les jardins de service 2 sont des hommes.



### 2.1.4. Le jardin scolaire

Les jardins scolaires sont des superficies de culture destinées à la formation agricole des élèves (Photo n°5). Ils excluent donc l'usage

des produits chimiques. Les élèves sont encouragés à apporter du fumier de la maison pour enrichir le jardin de l'école.

#### Photo n°5 : Jardin au sein du groupe scolaire Saint Viateur



Source : Zeba-Some Marilyn, prise de vue le 02/03/2022.

L'initiative d'avoir un jardin scolaire vient généralement d'un enseignant ou d'une association œuvrant dans le domaine de l'agriculture et qui propose ses services au chef d'établissement. Sur 10 jardins scolaires visités lors des travaux de terrain, 4 ont été créés à l'initiative d'enseignants et 6 grâce au financement d'ONG ou d'associations. Lorsque la création du jardin est financée par ces derniers, l'établissement est équipé en outils de jardinage et l'activité est suivie pendant une durée d'au moins un an. Le critère indispensable à la mise en place de ce jardin est la présence d'un forage au sein de l'établissement. Les établissements œuvrant à l'initiative d'enseignants et ne disposant pas d'un financement pour l'implantation du jardin s'appuient sur la contribution des parents d'élèves à travers l'association des parents d'élèves (APE). Les produits issus du jardin sont vendus aux enseignants et aux parents d'élèves ou donnés à la cantine lorsque l'établissement en dispose. L'apport des légumes cultivés dans le jardin scolaire n'est pas conséquent, parce que les superficies de culture disponibles ne permettent pas de produire à une grande échelle. La pratique

visé avant tout l'apprentissage du jardinage par les élèves.

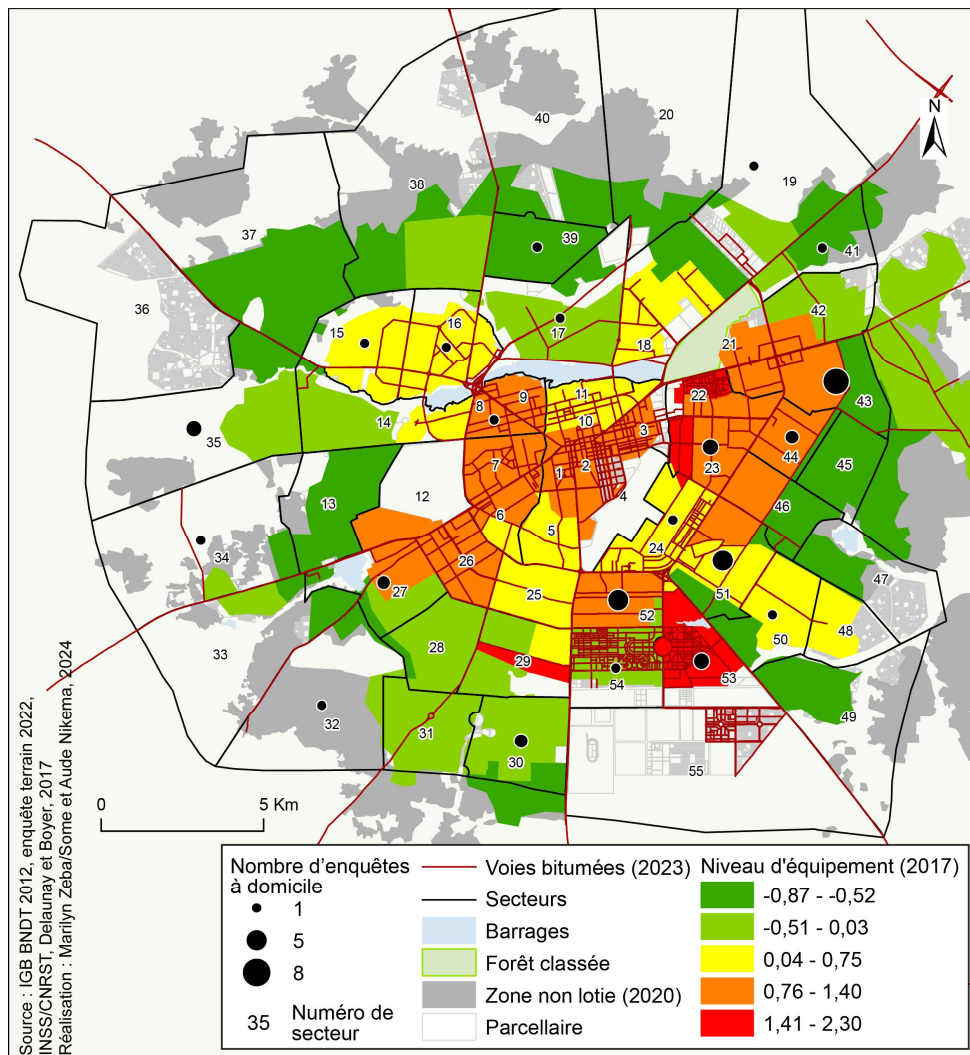
### 2.1.5. Le jardin à domicile

Le jardin à domicile est un espace de culture situé à l'intérieur du domicile familial, avec une implantation en plein sol, en hors-sol ou à proximité du domicile lorsqu'il n'y a pas d'espace libre disponible à l'intérieur de la concession. La production est généralement destinée à la consommation familiale. L'enquête a permis de collecter des informations auprès de 45 individus ayant un jardin, soit en ligne, soit par entretien à domicile. Les ménages enquêtés sont dispersés dans la ville toutefois un plus grand nombre est observé dans les quartiers à niveau de vie élevé. Ce niveau de vie est celui du logement et est issu des travaux de D. Delaunay et F. Boyer (2017). Ces auteurs ont pris en compte les éléments suivants pour définir les catégories : possession d'une radio, d'un téléviseur, d'une climatisation, d'un ordinateur et d'un moyen de déplacement (motorisé ou non). Les secteurs où les ménages vivent dans des conditions précaires sont matérialisés par un indice négatif (en vert sur la carte n°2), ceux possédant un grand

nombre d'équipements présentent un indice positif (en rouge) (Carte n°2). Le recensement des ménages disposant d'un jardin à domicile

n'est pas exhaustif, mais la carte montre que quel que soit le niveau de vie des familles, ce type d'activité est pratiqué.

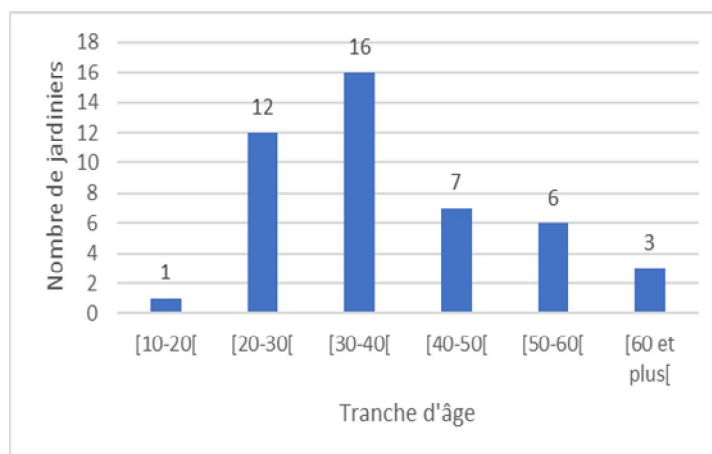
**Carte n°2 : Localisation des jardins à domicile enquêtés dans la ville de Ouagadougou**



Source : IGB BNDT 2012, enquête terrain 2022, INSS/CNRST, Delaunay et Boyer 2017.

Parmi les 45 personnes interrogées, 23 sont de sexe féminin et 22 de sexe masculin. La tranche d'âge la plus représentée est celle de 31 à 40 ans (Graphique n°1).

**Graphique n°1 : Classes d'âge des enquêtés pratiquant le jardinage à domicile**

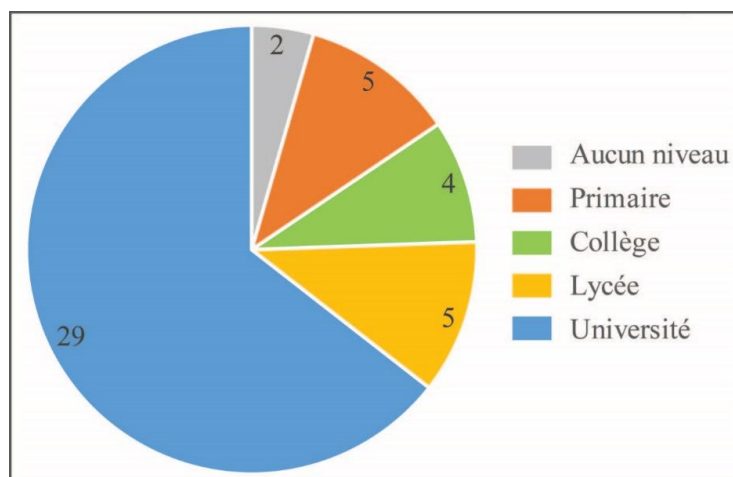


Sources : Données du terrain, Mai 2022.

Le profil des jardiniers révèle que la majorité des individus disposant d'un jardin familial a atteint un niveau d'étude supérieure (Graphique n°2). Ce résultat obtenu reste toutefois indicatif. En effet, la méthode boule de neige employée pour la collecte, technique non-probabiliste, repose sur des relations existantes entre les répondants. Elle pourrait expliquer la forte représentation de l'une des

catégories de jardiniers. Cependant, bien que l'étude ne visait pas un recensement exhaustif des personnes possédant un jardin à domicile, il est possible d'imaginer l'existence d'un lien entre le niveau d'études et la pratique de micro-jardinage à domicile compte tenu de la localisation diversifiée des enquêtés dans la ville (Graphique n°2).

**Graphique n°2 : Nombre de jardiniers à domicile selon le niveau d'étude**



Source : Données du terrain, Mai 2022.

Les enquêtes ont révélé l'expansion de nouveaux acteurs dans le domaine de l'agriculture. Ce sont de petites structures créées par des étudiants ou de nouveaux diplômés voulant faire de l'agriculture, un levier de développement économique. Elles dispensent des formations en agriculture hors sol, installent des potagers à domicile ou assurent la vente de plantes prêtes à être repiquées dans les jardins à domicile. Les réseaux sociaux (Facebook ou Tiktok) sont des moyens de communication qui permettent à ces entreprises de diffuser leur offre de formation ou de partager les informations sur leurs services. Au cours des entretiens, cinq structures (Well Done agrobusiness, Tilgre, Agrisol-BF, Agro-innove center et Teeb tomdé) ont affirmé donner des formations en agriculture hors sol pour des durées allant d'un à trois jours selon un coût variant entre 15 000 F et 30 000 F CFA.

## 2.2. Vers un choix d'une agriculture biologique ?

### 2.2.1. En milieu associatif

L'aspect économique est la première raison qui justifie le choix de la pratique agricole en milieu associatif. En majorité, les exploitants des jardins associatifs sont des personnes en situation de vulnérabilité qui recherchent une stabilité financière. Les récoltes des jardins communautaires sont destinées à la vente et à la consommation des familles. Celles-ci pour la plupart n'ont pas d'autres activités rémunératrices. N'avoir aucune autre activité rémunératrice est d'ailleurs un critère pour l'association communautaire Nabonswendé qui compte 68 femmes. Pour les autres jardins associatifs, le choix de pratiquer d'autres activités connexes est laissé à l'appréciation des exploitants. La transition vers une pratique culturelle plus écologique s'est faite au fil du temps, grâce aux actions du ministère de l'agriculture, et au projet de la FAO.

Selon la présidente de l'association Nabonswendé, un changement de mentalité a eu lieu à la suite des sensibilisations réalisées par les agents du ministère de l'agriculture. « *Nous avons été sensibilisés par les conseillers en agriculture sur les méfaits de l'urée et des pesticides. Maintenant, nous utilisons de la cendre et des feuilles de neem. Quand on travaille, on peut cueillir des feuilles de salade et mettre directement dans la bouche parce qu'on n'utilise pas de produits chimiques. Depuis que nous avons arrêté les produits chimiques, nous allons rarement à l'hôpital, nous et nos enfants* » (Entretien le 10 mars 2022).

Les actions du ministère de l'agriculture ont donc eu un impact positif sur le changement de mode culture chez certains membres d'associations. Selon un agent de la Direction Générale des productions végétales (DGPV), les campagnes de sensibilisation sur l'usage excessif des produits chimiques peuvent conduire certains producteurs à une transition agroécologique : « *De façon globale, nous ne leur demandons pas d'arrêter les produits chimiques. Nous les invitons à réduire l'usage de ces produits-là. Nous faisons des sensibilisations, des rencontres thématiques, pour que les gens aient un regard sur la santé et la sécurité des aliments. Pour ne pas polluer les terres, les eaux. Lors de ces formations de sensibilisation, certaines personnes disent qu'elles n'utiliseront plus de pesticides chimiques et ça, c'est bien, c'est l'idéal* » (Entretien le 12 mars 2022).

Il faut noter cependant que la promotion de l'agroécologie auprès d'acteurs pratiquant une agriculture conventionnelle n'est pas toujours efficace. Lorsqu'une association prend la décision d'effectuer une transition agroécologique, il est important que tous les membres adhèrent au projet, ce qui n'est pas toujours le cas.

Pour un ancien président de la coopérative de Bogodogo, le choix de passer d'une agriculture conventionnelle à l'agroécologie est une décision personnelle que chacun prend en fonction de son expérience. Pour lui, la visite des conseillers agricoles n'a pas influencé tout le groupe. Il affirme par ailleurs que tous les jardiniers ne respectent pas les

règles agroécologiques prévues par le groupe. « *Avant, il y avait plus d'hommes que de femmes et on se comprenait mieux. Actuellement, il y a plus de femmes et elles ne font que ce qu'elles veulent, tu as beau parler elles ne t'écouteront pas. Moi, je ne peux pas vous dire combien de personnes utilisent les produits chimiques actuellement, ce que je sais, c'est que je ne les utilise pas. Et cela pour une raison bien précise. Au départ, nous avions des problèmes d'eau. Lorsque l'on met l'urée, on est obligé de beaucoup arroser parce que le sol s'assèche vite, alors qu'avec le fumier le sol reste humide longtemps. À cause de cela, je n'ai pas utilisé l'urée pendant longtemps* » (Entretien le 11 mars 2022).

La question de l'usage des produits chimiques de synthèse dans les 4 jardins visités reste sensible. Tous les responsables affirment qu'aucun jardinier ne fait usage d'engrais ou de pesticides chimiques. Cependant, en dehors de l'ancien président de la coopérative de Bogodogo, qui reconnaît, sans rentrer dans les détails, que les consignes agroécologiques ne sont pas respectées par tous les jardiniers de son site d'exploitation, deux responsables d'associations différentes affirment que des cas d'usage de produits chimiques ont déjà eu lieu dans d'autres associations, mais pas dans la leur.

### 2.2.2. Dans les jardins de services

Au sein des jardins de service, peu d'employés sont préparés à cette activité, la commercialisation a été la moins citée (3 individus sur 8). Pour ces personnes, le jardinage est une source de revenus complémentaires. C'est le cas d'une femme de ménage qui partage avec nous ses motivations : « *Je cultive depuis 2006. Je cultive et je fais du nettoyage le matin. C'est pour sortir du chômage. Je suis une femme chef de famille, mon mari est malade depuis très longtemps. Je consomme ce que je produis et je vends aussi, ainsi, j'arrive à scolariser mes enfants et à m'occuper de ma famille* » (Entretien le 22 février 2022).

Lorsque l'agriculture a un objectif économique pour les personnes jardinant dans les services, la pratique agroécologique est

privilegiée, dans le but de vendre plus cher les produits. Le choix de l'agroécologie est justifié comme suit par une des femmes de ménage : « *Je ne regrette pas de ne pas utiliser les produits. Comme cela, je vends ça plus cher que ce qu'il y a au marché* » (Entretien le 22 février 2022).

Dans le cas contraire, (5 individus sur 8), le jardinage est un passe-temps, un hobby qui leur permet de se distraire ou de s'occuper. Dans ce cas de figure, la production est destinée à la consommation familiale. Ces individus reconnaissent tout de même, que leur production personnelle pour la famille ne les rend pas indépendants des produits du conventionnel, achetés au marché. Tous les aliments ne sont pas produits dans le jardin de service. De plus, la cueillette n'est possible que lorsque les produits sont arrivés à maturité.

### 2.2.3. Au sein des jardins scolaires et à domicile

Le jardin scolaire est utilisé pour renforcer la formation des élèves, et non pour un intérêt économique. Selon les enseignants rencontrés, le jardinage en milieu scolaire permet d'apprendre aux élèves, comment respecter l'environnement dans lequel ils vivent, en leur apprenant l'impact des produits chimiques de synthèse sur l'environnement.

A domicile, les résultats des 45 entretiens montrent que l'implantation des micro-jardins est motivée par trois raisons principales. En premier lieu, 24 individus considèrent le jardinage comme une activité récréative ou un passe-temps.

L'aspect sanitaire est la deuxième raison qui incite au jardinage. Ainsi, 15 enquêtés affirment disposer d'un jardin familial, dans le seul but d'avoir des produits frais et de meilleure qualité que ceux retrouvés sur le marché : « *Je n'achète plus de salade depuis que j'ai commencé à jardiner. J'évite ainsi tous les poisons qu'on y met. J'aurais aimé ne manger que des fruits de mon jardin, mais c'est compliqué ; il n'y a pas assez d'espace* » (Entretien le 9 mars 2022).

Enfin, dans une moindre mesure, l'aspect économique est la troisième raison qui motive les individus à disposer d'un jardin, elle a été

avancée par 6 enquêtés. Ils destinent les fruits de leur production aussi bien à la consommation familiale qu'à la vente. C'est le cas de cette sexagénaire qui occupe un espace vert en face de son domicile et y pratique l'agriculture : « *J'ai entouré cet espace en face de chez moi et j'y cultive avec mon mari. Nous profitons de ce puits qui avait été creusé quand ce quartier était un non loti. Je me fais aider par des enfants parce que je ne suis plus si jeune. Je leur donne 50 fr cfa pour le désherbage, 100 fr cfa s'ils sèment des graines et 50 fr cfa pour l'arrosage. Grâce à ce petit jardin, j'arrive à payer la scolarité de mes enfants. Tout ce que vous voyez ici est déjà réservé par des femmes qui achètent les planches et moi, je m'occupe de l'entretien* » (Entretien le 27 mars 2022).

## 3. Discussion

### 3.1. L'agriculture un ancrage citadin

L'agriculture présente un ancrage citadin ; ce qui explique sans doute son caractère évolutif et la multiplicité des pratiques et des exploitants observés qui s'inscrivent « aux échelles de la vie quotidienne et dans le territoire d'application de la régulation urbaine » (P. Nahmias, 2017). Dans sa définition de l'agriculture urbaine cette auteure précise que :

« dans cet espace, les agricultures – professionnelles ou non, orientées vers les circuits longs, les circuits courts ou l'autoconsommation – entretiennent des liens fonctionnels réciproques avec la ville (alimentation, paysage, récréation, écologie) donnant lieu à une diversité de formes agri-urbaines observables dans le ou les noyaux urbains, les quartiers périphériques, la frange urbaine et l'espace périurbain » (P. Nahmias, 2017, p. 409).

Les jardins potagers montrent à la fois l'évolution de la pratique en ville et la diversité des formes. Certaines de ces pratiques interrogent alors sur la gestion de l'espace urbain et du pouvoir des acteurs de la planification. En effet, à Ouagadougou, l'agriculture est absente des documents d'urbanisme (O. Ouedraogo et A. Nikiema, 2023), pourtant elle ne cesse de prendre de l'ampleur tant en surfaces cultivées que par

son insertion spatiale diversifiée (O. Ouedraogo, 2023). Alors qu'elle était implantée massivement autour des lacs de barrage présents en centre-ville, elle se développe dans des espaces interstitiels ou en périphérie à la faveur de points d'accès à l'eau. La diversité des implantations observées récemment montre à la fois l'enjeu financier et alimentaire d'une activité qui s'affranchit du manque d'espace et d'une approbation par les documents d'urbanisme (T. N. Yonli, 2024). Mais, l'éloignement des sites où elle est habituellement observée témoigne aussi des nouveaux enjeux qui se dessinent autour d'une production qui s'inscrit progressivement dans une démarche de durabilité. Les intervenants, tels les partenaires de coopérations étrangers, les ONG et les associations jouent un rôle central dans l'expansion de cette emprise spatiale (T. Maillard, 2018). Mais ces nouvelles pratiques s'inscrivent toujours dans un système agri-urbain dominé par l'informalité (O. Robineau et C. T. Soulard, 2017).

### **3.2. Mieux se nourrir, une motivation secondaire**

Le maraîchage urbain dans la capitale burkinabè présente un double objectif : satisfaire la demande alimentaire d'une population croissante et permettre à une population démunie de disposer d'un revenu pour subvenir aux besoins quotidiens familiaux. De ce point de vue, il s'apparente aux jardins collectifs qui, dans les pays développés, se multiplient à l'initiative d'un ensemble de jardiniers sur des parcelles ou des groupes de parcelles (P. Scheromm, 2015). Si la multifonctionnalité est alors observée, à Ouagadougou elle se limite à deux enjeux : alimentaire et surtout économique.

Parmi les exploitants du secteur conventionnel, le plus ancien et étendu dans la capitale burkinabè, l'enjeu financier domine celui de la santé, « *la maximisation du profit constitue leur intérêt principal, bien qu'ils soient conscients des conséquences de leurs pratiques* » (O. Ouedraogo, 2023, p. 367). L'utilisation mal contrôlée d'intrants chimiques de synthèse a fait l'objet de plusieurs études (C. Ahouangninou *et al.*, 2011 ; H. Bon *et al.*, 2014). D'après ces

études, il est possible d'observer des sites maraîchers sur des espaces potentiellement pollués, comme la zone industrielle située au nord de la commune de Ouagadougou (A. Soma, 2020). L'agriculture menée par les exploitants sur les parcelles associatives et communautaires, plus rarement dans les services, montre par les méthodes de production employées, l'objectif économique de l'activité. L'adoption de méthodes culturales agroécologiques et biologiques n'est effective que sous l'influence d'une association, dans le cas d'une pratique autonome l'enjeu financier prime sur les aspects de sécurité alimentaire, de protection de la biodiversité ou de la santé du producteur (N. Lando Loyem *et al.*, 2020).

Le jardinage, nouvelle pratique de l'agriculture urbaine, ne semble donc pas constituer une alternative prioritaire pour mieux se nourrir quand il est pratiqué de façon collective. Cette option bien que secondaire dans les déclarations des exploitants à Ouagadougou n'est pas à négligée quand elle est menée de façon plus individuelle. Il est intéressant de voir, à côté des sites classiques de production, des initiatives dans les établissements scolaires ou à domicile plus favorables à une production saine. A domicile, les résidents qui cultivent leurs propres légumes sont influencés à la fois par les associations qui proposent leurs services de formation à l'agriculture responsable ou de jeunes entrepreneurs qui développent des applications sur le net pour promouvoir leurs activités d'accompagnement dans la création de jardins potagers. T. Maillard (2018) a observé ces mêmes exploitants dans la ville de Saint-Louis (Sénégal) et les nomme les « jardiniers du dimanche ». A l'image des enquêtes menées à Ouagadougou, ils valorisent le caractère naturel du paysage (verdure, absence de pollution) et ses qualités esthétiques pour justifier l'activité au sein des concessions. Il s'agit d'un discours individuel dépendant à la



fois du quartier de résidence et du niveau socio-économique des personnes concernées.

### Conclusion

L'agriculture n'est plus, depuis longtemps, la spécificité du milieu rural. Elle s'est développée en ville et se transforme dans les Suds. A Ouagadougou, les changements de pratiques de cette agriculture sont le reflet de ces transformations. Celles des populations et de leur perception autour de l'alimentation, se nourrir sainement est promu par les autorités et des associations qui diffusent l'information des risques liés à l'usage abusif des intrants chimiques et partagent l'expérience de l'agroécologie et des pratiques biologiques. Les nouvelles pratiques s'éloignent des lieux de production conventionnelle tant par les modes de culture que par la localisation. Les surfaces sont disséminées à travers la ville et profitent d'espaces libres (parcelle d'habitation inoccupée, réserve administrative, etc.). Ainsi, les jardins sont observés sur le site d'associations, à l'intérieur de la concession d'un service, dans un établissement scolaire, ou à domicile.

La raison sanitaire n'est pas le principal motif qui incite les individus à pratiquer le jardinage sans produits chimiques. Ces motivations dépendent de multiples facteurs : le niveau économique des exploitants, l'objectif de la pratique et l'existence d'un cadre (souvent associatif) d'accompagnement des exploitants. L'agriculture devient enjeu de survie et objet de revente pour les plus modestes, tandis que les plus aisés en font un objet de passe-temps dans leur concession, avant tout, l'aspect sanitaire restant une raison sous-jacente. De même, l'étude a montré que les femmes sont très actives dans la pratique de l'agriculture urbaine, surtout dans les jardins associatifs et au sein des services. Les exploitantes sont souvent des personnes en situation de vulnérabilité qui recherchent une stabilité financière. A domicile, en revanche, la pratique est moins genrée. Les hommes comme les femmes s'adonnent au jardinage. Leur caractéristique principale est, pour la majorité d'avoir un niveau d'instruction élevé mais également un espace disponible au sein

de la concession ou à proximité pour exercer cette activité.

### Références bibliographiques

AHOANGNINO Claude, FAYOMI Benjamin E Martin Thibaut, 2011, « Assessing health and environmental risks as regards pesticide practices of vegetable growers the rural city of Tori-Bossito in southern Benin », *Cahiers Agricultures*, Vol. 20, N°3, Paris, France, p. 216-22.

AUBRY Christine, CHIFFOLEAU Yuna, 2009, « Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine, histoire, évolution en cours et questions actuelles », *Innovations Agronomiques*, N°5, INRAE, Paris, France, p. 53-67.

AUBRY Christine, FARGUE-LELIEVRE Agnès, SAINT-GES Véronique, MOREL Kevin, 2022, La diversité des formes d'agriculture urbaine et de leurs modèles économiques. In : *Comprendre, accompagner et outiller les acteurs de l'agriculture urbaine. Contributions de la recherche*, QUAE, Versailles, France, p. 1-12.

AUGIS Fanny, 2017, *Pratique(s) du maraîchage urbain : le cas de Ouagadougou, Burkina Faso*, Mémoire de Master 1 de géographie, Université François Rabelais, Tours, France, 116 p.

ARAGAU Claire, DARLY Ségolène, FALIES Cécile, HOCHEDÉZ Camille, LE GALL Julie, POULOT Monique, 2016, Les liens invisibles entre agriculture et proximité et commerce alimentaire dit « ethnique », In : Colloque international *La Renaissance rurale d'un siècle à l'autre ?* CNFG, Journées rurales du 23 au 27 mai 2016, Toulouse, France 8 p., <https://hal.science/hal-01342980>

BON Hubert, HUAT Joël, PARROT Laurent., SINZOGAN Antonio, MARTIN Thibaut, MALEZIEUX Eric, VAYSSIERES Jean-François, 2014, « Pesticide risks from fruit and vegetable pest management by small farmers in sub-Saharan Africa. A review », *Agronomy for Sustainable Development*, Vol. 34, N°4, INRAE, Antony, France, p. 723-736.



- DELAUNAY Daniel, BOYER Florence, 2017, *Habiter Ouagadougou*, Monographie n°5, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, France, 85 p., [En ligne] [https://hal.science/hal-01584965v1/file/5\\_Habiter%20Ouagadougou.pdf](https://hal.science/hal-01584965v1/file/5_Habiter%20Ouagadougou.pdf)
- DEMAILLY Kaduna, LAGNEAU Antoine, 2022, Les nouvelles formes d'agriculture urbaine. D'une innovation du centre de la métropole à un outil pour tous les territoires régionaux ? In : *Atlas collaboratif de la mégarégion parisienne*, Université de Rouen Normandie, France, [En ligne] <https://atlas-paris-mega-region.univ-rouen.fr/node/255>
- KEDOWIDE Conchita, SEDOGO Michel, CISSE Guéladio, 2010, « Dynamique spatio-temporelle de l'agriculture urbaine à Ouagadougou : Cas du maraîchage comme une activité montante de stratégie de survie », *Vertigo*, [En ligne] Vol. 10, N°2, Université du Québec, Montréal, Canada, [En ligne] <https://vertigo.revues.org/10312>
- LANDO LOYEM Nathalie, TOHNAIN LENGHA Nobert, TANKOU MUBETENEH Christopher, 2020, « Agriculture biologique : Nécessité d'appropriation par les producteurs et attitudes des consommateurs au Moundou-Cameroun », *Journal of the Cameroon academy of sciences*, Vol. 16, N°1, Yaoundé, Cameroun, p. 31-41.
- LEVY Albert, 1999, « Les trois âges de l'urbanisme. Contribution au débat sur la troisième ville », *Revue Esprit*, Paris, France, n°249, p.46-61.
- MAILLARD Thomas, 2018, *Cultiver en ville, cultiver la ville : maîtriser l'urbanisation dans les quartiers agricoles de Saint-Louis (Sénégal)*, Thèse de géographie, Université Paris 8, Vincennes Saint-Denis, France, 352 p.
- NAHMIAS Paula, 2017, *L'habiter citadin interrogé par l'agriculture urbaine*, Thèse de géographie, Université de Rennes, France, 409 p.
- OUEDRAOGO Odette, 2023, *Ville, agricultures et santé dans le Grand Ouaga : un triptyque aux multiples influences*, Thèse de géographie, Nantes -Université-Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso, 431 p.
- OUEDRAOGO Odette, NIKIEMA Aude, 2023, L'agriculture urbaine à Ouagadougou entre rejet et tolérance : la politique du laisser-faire. In *Agricultures urbaines dans les pays d'Afrique subsaharienne francophone et Madagascar*, PUM, Toulouse, France, p. 559-579.
- ROBERT Amélie, YENGUE Jean-Louis, AUGIS Fanny, MOTELICA-HEINO Mikael, HIEN Edmond, SANOU Alain, 2020, « L'agriculture urbaine à Ouagadougou (Burkina Faso), tiraillée entre le désir des citoyens et l'action publique », *Risco: Revista de Pesquisa em Arquitetura e Urbanismo*, Vol.18, N°2, Université de Sao Paulo, Brésil, p. 80-93.
- ROBERT-BOEUF Camille, 2018, « Analyser le jardin collectif urbain en géographie : une lecture du jardinage par les émotions », *Carnets de géographes* Université Paris Diderot, France, N°11, <https://journals.openedition.org/cdg/1574>
- ROBINEAU Ophélie, SOULARD Christophe-Toussaint, 2017, « Comprendre la complexité des liens ville-agriculture : intérêt d'une approche par le système agri-urbain. Le cas de Bobo-Dioulasso, Afrique de l'Ouest », *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 25, N°1, Paris, France, p. 36-47.
- SCHEROMM Pascale, 2015, « L'expérience agricole des citoyens dans les jardins collectifs urbains : le cas de Montpellier », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol.6, n°1, Université de Lille, France, URL : <http://journals.openedition.org/>
- SOMA Assonsi, 2020, « Cultures maraichères autour de la zone industrielle de Kossodo à Ouagadougou : pratiques, circuits de commercialisation et risques sur la santé des citoyens », *RETSSA*, Vol. 3, N°5, Abidjan, Côte d'Ivoire, p. 67-78.
- TARNAGDA Bakary, TANKOANO Abel, TAPSOBA François, SOURABIE PANE Bernadette, HISSEIN Ousman Abdoullahi, DJBRINE Adoum Oumar, DRABO Koine

Maxime, TRAORE Yves, SAVADOGO Aly, 2017, « Évaluation des pratiques agricoles des légumes feuilles : le cas des utilisations des pesticides et des intrants chimiques sur les sites maraîchers de Ouagadougou, Burkina Faso », *Journal of Applied Biosciences*, N°117, Nairobi, Kenya, p. 11658-11668.

WEGMULLER Fabien, DUCHEMIN Eric, 2010, « Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins

communautaires », *Vertigo*, Vol. 10, N°2, Université du Québec, Montréal, Canada, [En ligne]

<http://journals.openedition.org/vertigo/10445>

YONLI Taladi Narcisse, 2024, « De l'agriculture « dans » la ville à l'agriculture « de » la ville de Ouagadougou : une (re)considération pour valoriser un fleuron urbain malmené », *Territoire en mouvement*, N°62-63, Université de Lille, France, <https://doi.org/10.4000/10s72>